

## **COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT CIPA**

**Mercredi, le 22 janvier 2025 à 17.00 heures  
à la maison communale 1<sup>er</sup> étage (bureau du collège des  
bourgmestre et échevins)**

**Présents :**

Verzin Ginette, présidente,  
Juncker Edmée, vice-présidente  
Duarte Sarah, -Feypel Alain, Hirt Anita, Thull Marthy, members  
Schlessner Tanja, secrétaire

**Absents:**

personne

**Rapport :**

**1. Adaptation de la convention (projet à soumettre au collège échevinal)**

La convention signée entre le collège échevinal et l'établissement public CHNP portant sur la construction d'un centre de services intégré de soins pour seniors à Ettelbruck, date du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Suite à la nouvelle *loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées et portant modification de : 1. la loi modifiée du 16 mai 1975 portant statut de la copropriété des immeubles bâties 2. la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial, et thérapeutique*, de majeures modifications ont été mises en œuvre, notamment la dénomination « CIPA » a été remplacée par la dénomination « SHPA » (structure d'hébergement pour personnes âgées), de sorte que les membres de la commission consultative communale propose d'adapter la convention actuelle par un avenant (cf. texte proposé en annexe) ;

Le texte de l'avenant a été soumis au collège des bourgmestre et échevins qui l'a avisé favorablement.

Lors de la prochaine réunion plénière des membres de la commission avec les représentants du SHPA « Pontalize », ce texte sera soumis pour avis aux responsables en charge ;

La proposition d'un document portant sur une clause de confidentialité, élaborée par le service juridique du « Pontalize » a été amendée au niveau des compétences et du droit de signature au nom de l'administration communale (cf. annexes : ancien et nouvel texte proposé) ;

## **2. Préparation d'une liste des doléances (à soumettre aux responsables du Centre Pontalize)**

Un relevé de requêtes ou doléances a été dressé par les différents membres de la commission sur base d'expériences personnelles ou d'informations reçues par des habitants du Pontalize ou de leurs proches.

Il s'agit de documenter les doléances récurrentes, dont notamment la qualité des repas. Comme la prise de repas constitue pour la plupart des habitants le moment le plus attendu de la journée, il est bien sûr évident que la qualité des menus, la variété du choix et les conditions dans lesquelles ces repas sont pris, jouent un rôle primordial pour le bien-être des habitants.

Les membres de la commission sont d'avis que des améliorations sont à envisageables dans ce domaine.

Les doléances seront transmises aux responsables du SHPA « Pontalize »

## **3. Divers**

Discussion portant sur la confidentialité des données concernant les dossiers de demande d'admission. Le niveau d'information des deux membres de la commission présents lors de la sélection des nouveaux habitants est extrêmement limité. Les membres saluent cette façon de procéder dans l'intérêt de la protection des données et de l'urgence médicale, mais déplorent pourtant que leur moyen de contrôle du respect des critères retenues par le conseil communal pour les habitants de la Ville d'Ettelbruck s'avère très difficile.

Il s'agit d'une constatation de fait, sans critique aux responsables du Pontalize en charge de l'élaboration des dossiers médicaux anonymisés.

**La prochaine réunion plénière est fixée au 26.03.2025 au « Pontalize ».**

Ettelbruck, le 24 mars 2025

La Présidente,  
(s.) Ginette Verzin

La Secrétaire,  
(s.) Tanja Schlesser